



Création d'entreprise, finalisation des statuts, refus de faire u

Par **kaelista**, le **13/09/2016** à **12:21**

Bonjour,

Mon fils créé son entreprise de Travaux Publics (il possède un Bac professionnel TP ainsi qu'une année supplémentaire en tant que technicien de chantier). Il y inclut la compétence maçonnerie. Son dernier employeur lui a fait une attestation sur l'honneur puisqu'il était maçon (il y a travaillé 2 ans et demi). Mais il lui manque 7 mois pour que cette compétence soit validée auprès de la chambre de Métiers et pour qu'elle figure sur ses statuts. Son premier employeur, qui était également dans les Travaux Publics, ou il est resté presque 5 ans, faisait également de la maçonnerie, mais ce monsieur est décédé. La personne qui a racheté l'entreprise ne veut pas lui faire cette attestation. Par quel moyen peut-on obtenir ce document pour finaliser les statuts de l'entreprise de mon fils ? Il semblerait que l'attitude de ce monsieur ne soit pas légale et qu'il est légal de réclamer ce document.

Merci de votre aide